

# Communiqué de Presse

Division de la Presse du Conseil de l'Europe



COUNCIL OF EUROPE  
CONSEIL DE L'EUROPE

Réf: 059f06

Tel: +33 (0)3 88 41 25 60

Fax: +33 (0)3 88 41 39 11

pressunit@coe.int

internet: www.coe.int/press

46 membres

Albanie  
Allemagne  
Andorre  
Arménie  
Autriche  
Azerbaïdjan  
Belgique  
Bosnie-Herzégovine  
Bulgarie  
Chypre  
Croatie  
Danemark  
Espagne  
Estonie  
Finlande  
France  
Géorgie  
Grèce  
Hongrie  
Irlande  
Islande  
Italie  
Lettonie  
"L'ex-République  
yougoslave de  
Macédoine"  
Liechtenstein  
Lituanie  
Luxembourg  
Malte  
Moldova  
Monaco  
Norvège  
Pays-Bas  
Pologne  
Portugal  
République tchèque  
Roumanie  
Royaume-Uni  
Russie  
Saint-Marin  
Serbie-Monténégro  
Slovaquie  
Slovénie  
Suède  
Suisse  
Turquie  
Ukraine

## Lancement de l'Eurorégion adriatique à Venise, sous les auspices du Congrès des Pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe

Strasbourg, 03.02.2006 – L'Eurorégion adriatique sera officiellement lancée le 6 février prochain à Venise lors d'une conférence internationale, organisée par le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux avec le soutien de la région Veneto (Italie). L'Eurorégion adriatique regroupera les six pays adriatiques : l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, l'Italie, la Serbie-Monténégro et la Slovénie.

Initié il y a plusieurs années par le Congrès des Pouvoirs locaux et régionaux, avec le soutien de la région Istrie (Croatie) et de la région Molise (Italie), ce projet recueille aujourd'hui l'approbation et l'appui de toutes les régions baignées par l'Adriatique, ainsi que de nombreux partenaires nationaux et internationaux. Il se veut d'abord et avant tout, un instrument de coopération et d'intégration des pays des Balkans au sein de l'espace européen.

La création de l'Eurorégion adriatique a ainsi pour but, outre d'améliorer la situation économique de ces pays, de les amener à dialoguer, à aplanir les tensions, à accroître la stabilité politique et, surtout, à favoriser l'évolution démocratique.

L'objectif politique de cette initiative est d'intégrer tous les pays de l'Adriatique en Europe. L'Eurorégion pourra donc faire appel aux instruments et aux contributions communautaires pour consolider les liens mutuels et mettre en chantier les activités de ce consortium.

La Conférence sera ouverte le lundi 6 février à 9h30 par le Président de la Région Veneto, Giancarlo Galan, le Ministre italien chargé des Affaires régionales, Enrico La Loggia, le Président du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe Giovanni Di Stasi ainsi que par Teodor Baconschi, représentant la présidence roumaine du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe et le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe Terry Davis.

Une déclaration conjointe sera adoptée, suivie d'une Conférence de presse à 12h30 au Palazzo Cavalli Franchetti, (Istituto Veneto di Scienze, Lettere ed Arti Campo S. Stefano).

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez : [Council.of.Europe.Press@coe.int](mailto:Council.of.Europe.Press@coe.int)

**Organisation politique fondée en 1949, le Conseil de l'Europe veille au renforcement de la démocratie et des droits de l'homme à l'échelle du continent. Il élabore des réponses communes aux défis sociaux, culturels ou juridiques posés à ses 46 Etats membres.**